

<u>Vendredi 10 février de 8 heures à 12 heures</u> <u>Rassemblement devant la « Station Alexandre »</u> au 29/31 boulevard Charles Moretti à Marseille.



La CGT vous appelle à manifester en restant devant l'entrée. Ensemble exigeons du Directeur Général P. Hedde présent à cette « convention » des salariés de NextiraOne, d'effectuer immédiatement la réintégration de Paul MICHEL et de Francis BATTISTA.

>L'enquête effectuée par Madame la Directrice Régionale du travail de Seine-Saint-Denis pour le Ministre du Travail est sans équivoque. Elle relève que :

les propos proférés le 27 mai [par F Battista] ne peuvent être qualifiés d'injures ni d'insultes »

- «... une attitude provocatrice de la part de M. R Bigo »
- « ...Le comportement du représentant de l'employeur Mr Ralph Bigo en particulier les propos abusifs qu'il a tenu tout au long de la séance sans rapport avec l'objet de la réunion... »

Elle note certains propos de M. Bigo:

- « ...que certains élus, [prennent] trop d'heures de délégations et utilisent leurs mandats à des fins personnelles... » que « les représentants [du personnel]ne travaillent pas... »(tout en ne l'ayant jamais contesté officiellement)
- « Reconnaît avoir traité de « connard » JJ Gallet (élu CGT au CE)
- « ...cette manière d'utiliser leurs prérogatives, et d'utiliser leurs mandats et leur protection est scandaleuse... »

Elle affirme:

- « Francis Battista n'a pas agressé physiquement Mr Bigo »
- M. Paul Michel n'est pas le déclencheur de la dégradation du climat conflictuel
- [Qu'] Il ne peut-être reproché un comportement violent à Mr Battista
- L'attitude provocatrice de monsieur Bigo se trouve bien à l'origine du comportement inhabituel de Mr Michel Le comportement exceptionnel de Paul MICHEL en réponse à un comportement provocateur de Mr bigo se trouvant indubitablement à l'origine de l'altercation ne peut être qualifié de gravité suffisante..
- Le lien entre les demandes de licenciement et les mandats doit être retenu.
- La demande de licenciement doit être rejetée.
- M. Thierry CARRE [DRH] été reçu afin que lui soit présenté le résultat de l'enquête complémentaire

Il n'y a donc pas d'équivoque ; le ministère « sert la soupe », et fait allégeance à une demande injustifiable de la Direction de NextiraOne. Cette décision affirmant sans vergogne et au mépris de l'enquête de l'Inspection du travail que nos collègues ont eu un comportement violent! La direction profite donc de l' « aubaine » qu'elle a ainsi créée pour se débarrasser de deux militants CGT! Objectif? Finir en paix la réorganisation majeure de l'entreprise :

- o au prix de suppressions drastiques de postes de, selon l'expression de la direction, no billable (non facturable), en postes « vendables » les postes d'administratifs sont à ce titre très largement menacés....déjà certains salariés se sont vus signifier le déplacement de leur poste de travail sur Lille
- o par l'absence d'un réel plan de formation pour 2012
- o des salaires encore bloqués pour 2012 (et ce depuis 3 ans!...)

Parce que la défense de nos élus c'est aussi la défense de nos propres droits :

ous ensembles montrons que nous ne sommes pas dupes !
Tous ensemble remettons les pétitions demandant à la
direction d'annuler cette procédure